

REUNION du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) du site POLYREY

**COMPTE RENDU DE REUNION
CLIC POLYREY
à Baneuil (24)
Lundi 30 mai 2011 – 14h30**

Liste des participants

Jean-Paul MINGASSON :

Président du CLIC – Secrétaire Général au
Département des Affaires Economiques et
Financières de l'Union des Industries de la
Communauté Européenne

Collège « Administration »

POUGET Bernard

Sous-Préfet de la Dordogne

LAPRADE Alain

Sous-préfecture de Bergerac – Secrétaire
général

DONNADIEU-DROUILLARD Catherine

Sous-préfecture de Bergerac – Service
Développement local, Installations
classées/législation funéraire

VIELFAURE Vincent

DREAL Aquitaine – Responsable UT 24

BEZIAN Charlotte

DREAL Aquitaine – Inspecteur des
installations classées

Collège « Collectivités Territoriales »

MERILLOU Serge

Conseil Général de Dordogne – Conseiller
Général, canton de Lalinde

BECHADERGUE Michel

Mairie de Couze-Saint-Front – Adjoint au maire

CHOLLET Gilles

Mairie de Baneuil – Adjoint au maire

RAIMBAULT Guy

Mairie de Lalinde – Conseiller municipal

Collège « Exploitants »

LARUE Damien

POLYREY – Directeur de site Baneuil

Meyrignac Isabelle

POLYREY – Responsable Réglementation
Certification

VITRAT Mickaël

POLYREY – Responsable Service électricité,
automatisation

MENEGON Vincent

POLYREY – Responsable pôle résine

Collège « Salariés »

DECHAMP Didier

POLYREY – Secrétaire CHSCT

BARTHOUMIEUX Laurent

POLYREY – Membre CHSCT

Collège « Riverains »

GARRIGUE Daniel

Député de la Dordogne

Documents associés

Annexe 1 : Présentation du site POLIREY à Baneuil et Couze et de son activité

Ordre du jour

- Bilan de l'activité 2009-2010 de POLYREY à Baneuil et Couze (Exploitant)
- Faits marquants 2009-2010 de POLYREY à Baneuil et Couze (Exploitant)
- Projets de POLYREY à Baneuil et Couze (Exploitant)
- Bilan du PPI de POLYREY à Baneuil et Couze

14h00 – Début de la réunion

M. MINGASSON, Président du CLIC de POLYREY à Baneuil et Couze, ouvre la réunion du CLIC. Il rappelle que la dernière séance s'est tenue le 31 janvier 2009 et qu'en temps normal, le CLIC doit se réunir annuellement. Il précise toutefois qu'aucun événement majeur n'est survenu depuis.

M. MINGASSON rappelle que le CLIC avait donné un avis favorable au projet de PPRT qui a été approuvé par arrêté préfectoral le 14 Septembre 2009. Le renouvellement du CLIC a également été acté par un arrêté de prescription le 21 janvier 2011.

Approbation du compte-rendu précédent

Aucune remarque n'est effectuée, le compte-rendu précédent est approuvé.

Bilan de l'activité 2009-2010 de POLYREY

Mme MEYRIGNAC, Responsable Réglementation Certification à POLYREY, réalise la présentation du bilan de l'activité de POLYREY, illustrée par un diaporama joint en *annexe 1* et selon le déroulement suivant :

- Activités et faits marquants
Remarque : le sigle FSC signifie Forest Stewardship Council

- Rappel des Risques d'accidents majeurs

Mme MEYRIGNAC présente les risques sur POLYREY tels qu'ils sont pris en compte dans le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)

Remarque : le sigle EIPS signifie Elements Importants Pour la Sécurité.

- Rejet toxique du Réacteur 4 : la principale barrière de sécurité consiste à injecter de l'acide lactique dans le réacteur, ce qui inhibe presque immédiatement la réaction.

M. MENEGON, responsable de l'atelier résine à POLYREY précise que seules deux pompes à vide au maximum sont nécessaires pour le maintien des réactions exothermiques. Le site est équipé de trois pompes afin d'en avoir toujours une de secours, et de pouvoir les changer selon un programme de roulement.

Mme MEYRIGNAC

Sur le site de POLYREY, un accident de rejet du réacteur ne pourrait survenir que dans le cas peu probable où l'ensemble des barrières de sécurité mises en place dysfonctionnaient.

- Incendie du local "stock de masse" : Les effets thermiques liés à cet incident dépassent légèrement des limites du site, sans impacter la population.
- Explosion de poussière dans le filtre à manche : C'est un effet de surpression dû à l'ouverture d'évents autour du dépoussiéreur afin de relâcher la surpression. Cinq habitations sont concernées par ces effets qui peuvent générer du bris de glace.

- Bilan du SGS

Remarque : le sigle SGS signifie : Système de Gestion de la Sécurité. Les RIA sont des Robinets d'Incendie Armés.

1. Organisation et formations : La prévention des visiteurs du site industriel est notamment effectuée par la distribution d'une plaquette informative.

L'organisation du pôle Qualité Sécurité Environnement est partagée entre un service d'animation Sécurité et Environnement plutôt orienté vers la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail, et un pôle orienté vers la Réglementation (accidents majeurs et sécurité du personnel) et la Certification (qualité, environnement).

Un CHSCT est un lieu d'échanges sur les risques liés au travail. Le CHSCT élargi est un CHSCT de site complété par des membres de CHSCT extérieurs intervenant régulièrement. Ils proviennent d'environ 5 à 7 entreprises, afin de débattre de manière plus large que sur les risques dépendants de POLYREY.

2. Evaluation des risques

Elle est effectuée en permanence sur les nouveaux projets de POLYREY. La certification ISO 14001 a donné lieu à une évaluation des impacts environnementaux, ce qui a permis de passer en revue l'ensemble des risques du site industriel.

Une évaluation plus globale des risques sera effectuée en 2012 lors de la réactualisation de l'Etude de Dangers (réglementairement tous les 5 ans).

3. Maîtrise d'exploitation

4. Gestion des modifications

Cette procédure permet de vérifier qu'une modification n'engendre pas de risque supplémentaire.

5. Gestion des situations d'urgence

6. Gestion du retour d'expérience

Tous les incidents survenus sur le réacteur ou sur l'atelier résine sont relevés. La matrice présentée en **annexe 1** est une grille de cotation européenne d'évaluation des conséquences des incidents survenant à l'extérieur des limites des sites industriels. Aucune case n'a été cochée, ce qui signifie que les incidents survenus à POLYREY n'ont pas eu de conséquence.

M. MENEGON précise que les sondes de température et la courroie d'agitateur du R4 sont changées tous les ans. Les cinq courroies font le lien entre le moteur électrique et l'arbre de l'agitateur.

Vincent MENEGON, Responsable du pôle résine à POLYREY

Commentaires

M. MINGASSON, Président du CLIC de POLYREY à Baneuil et Couze

Demande en quoi a consisté le scénario de la simulation d'accident effectuée la semaine passée.

Mme MEYRIGNAC

Lors de cette simulation, le scénario prenait en compte un incident cumulé avec le dysfonctionnement de l'ensemble des barrières de sécurité en place, induisant un rejet et le dégagement d'un nuage toxique sur environ 350m. L'ensemble des personnes qui auraient pu être à l'intérieur de ce rayon (riverains et employés de POLYREY) ont du faire l'objet de mesures de confinement. Des alertes à la population ont été lancées, des routes sensibles ont été barrées (en simulation), le bon confinement des personnes a été vérifié et un tapis mousse a été mis en place afin de stopper l'évaporation du produit.

Cet exercice est détaillé dans la partie "Bilan de l'exercice PPI de POLYREY".

Mme MEYRIGNAC ajoute que la vérification de l'état des barrières de sécurité se fait tout au long de l'année au sein de l'entreprise.

M. le Président du CLIC

Demande quelle a été la mise en œuvre effective des mesures de protection des populations prévues par le PPRT. Il rappelle que le problème du financement des travaux pour les propriétaires avait été évoqué lors de l'élaboration du PPRT.

Mme BEZIAN, inspectrice des installations classées à la DREAL

Explique que les mesures prescrites dans le cadre des PPRT doivent être effectuées dans un délai maximal de 5 ans. Les discussions sont encore en cours au sein de l'Etat à

propos des modalités de vérification, de leur mise en œuvre ainsi que du financement des opérations.

M. le Président du CLIC

Propose qu'un point soit effectué lors de la prochaine réunion du CLIC (l'année prochaine), sur la mise en œuvre des prescriptions et des recommandations, afin d'analyser les éventuels problèmes rencontrés.

Mme MEYRIGNAC

Rappelle qu'une seule habitation est concernée par des prescriptions dans le cadre du PPRT.

M. le Président du CLIC

Demande des précisions sur la branche "Réglementation" de l'organisation du pôle QSE et AC. Il demande si POLYREY est à jour dans l'enregistrement des substances utilisées, par rapport à la réglementation REACH.

Mme MEYRIGNAC

Le service dédié à la réglementation et à la certification consiste en une veille réglementaire sur la sécurité du personnel, environnementale... POLYREY n'est soumis à REACH qu'en tant qu'utilisateur des substances concernées. Celles-ci ont ainsi été enregistrées par les fournisseurs de POLYREY.

M. le Président du CLIC

Souhaite savoir si la réactualisation de l'Etude de Dangers du site industriel prévue pour 2012 pourra avoir un impact sur le PPRT en place.

Mme MEYRIGNAC

Une remise en question du PPRT lors de l'actualisation d'une Etude de Dangers est possible. Toutefois, compte tenu de l'identification des risques effectuée lors de l'élaboration de la précédente Etude de Dangers et des projets de POLYREY qui ne les augmentent *a priori* pas, le PPRT ne devrait pas être modifié.

M. POUGET, Sous-préfet de la Dordogne

Précise qu'une modification du PPRT pourrait être envisagée dans le cas où l'Etude de Dangers révélait une modification des périmètres d'effets des risques industriels.

Mme MEYRIGNAC

Ajoute que les périmètres d'effets pourraient par exemple être modifiés (réduits ou augmentés) suite à une amélioration des connaissances sur les substances utilisées par POLYREY et sur leurs réels risques.

M. le Président du CLIC

Souhaite connaître la perception du personnel de POLYREY sur les formations liées à la gestion des situations d'urgence.

M. MENEGON, responsable de l'atelier résine à POLYREY

Explique les formations effectuées donnent une bonne connaissance des risques et des substances associées, ce qui augmente l'efficacité de la gestion d'une situation à risque.

M. le Président du CLIC

Le personnel a la perception de travailler dans un milieu relativement dangereux mais où les risques sont maîtrisés et où les employés font partie de la maîtrise du risque.

Mme MEYRIGNAC

Les personnels de l'atelier résine sont particulièrement concernés par ces enjeux. Ils reçoivent des formations régulières dispensées par M. MENEGON.

M. POUGET

Demande si les incidents cités sont les seuls survenus en 2009 et 2010.

Mme MEYRIGNAC

Les incidents cités sont les seuls survenus sur l'atelier résine et le réacteur, concernant directement le PPRT et le CLIC. D'autres incidents sont survenus sur le site, de l'ordre de la sécurité du personnel. Un point a été fait en avril 2011, révélant que plus de 1000 cas d'incidents sont remontés. Cette donnée est positive, indiquant que le système de retour d'expérience fonctionne bien. Ces retours correspondent à des situations où un risque d'incident était présent. Des mesures préventives sont prises afin que ces situations ne se reproduisent pas.

M. LARUE

Précise que près de 700 actions ont été mise en place suite à ces retours.

Bilan de l'exercice PPI de POLYREY, effectué le 26 mai 2011

Mme MEYRIGNAC, Responsable Réglementation Certification à POLYREY décrit l'exercice PPI réalisé. Le déroulement et les illustrations de la présentation sont inclus dans le diaporama joint en *annexe 1*.

Le scénario de cet exercice était une explosion du réacteur R4 et donc un rejet toxique dans l'atmosphère.

Suite à l'alerte donnée à partir de l'atelier résine, les opérateurs ont déclenché la sirène riverains, le service QSE a été appelé afin de déclencher l'alerte interne et les secours extérieurs ont également été appelés.

L'emplacement du poste de commandement opérationnel a été défini en fonction des conditions de vent (à la mairie de Baneuil).

Le débriefing entre l'ensemble des organismes ayant participé à l'exercice (préfecture, DREAL, pompiers, exploitant) n'a pas encore été effectué et Mme MEYRIGNAC présente seulement le retour du point de vue de l'exploitant.

L'intervention des pompiers usine a bien fonctionné lors de l'exercice. Ils sont intervenus avec des masques à cartouches afin de vérifier du bon confinement de l'ensemble du personnel.

Les pompiers extérieurs sont arrivés au bout d'environ 12 minutes et se sont équipés d'appareils respiratoires isolants afin de pouvoir approcher la source du sinistre simulé et de mettre en place un tapis de mousse sur la résine chaude qui aurait été projetée au sol, pour stopper son évaporation.

M. le Président du CLIC

Demande à la DREAL de faire part de leur retour d'expérience sur l'exercice effectué.

M. VIELFAURE, responsable de l'Unité Technique de Dordogne à la DREAL Aquitaine, explique qu'un retour d'expérience est prochainement prévu au sein du PC de la Préfecture, autour de cet exercice.

Au-delà de la coordination des intervenants sur le terrain, une réflexion a été menée sur l'aspect sanitaire. En effet si un tel incident survenait et en cas d'intoxication des personnes, l'Agence Régionale de Santé interviendrait afin de prodiguer des conseils en fonction des symptômes signifiés aux pompiers.

Du côté du SDIS, il n'y a pas eu de déploiement de véhicules au niveau des riverains et l'ARS réfléchit sur la nécessité de mettre en place un plan médical de secours ou, étant donné que les victimes se situent sur un habitat diffus, d'activer une veille sanitaire au niveau de l'hôpital de Bergerac.

La conclusion fut qu'en cas de problème sur le confinement des salariés de l'usine en un unique point, il y aurait lieu d'amener sur place des moyens de secours aux personnes. En revanche, pour les riverains qui sont implantés de manière éparse, la procédure s'adapterait au cas par cas avec une assistance médicalisée au niveau du SDIS, la réquisition d'ambulances voire un acheminement vers l'hôpital de Bergerac.

Commentaires

M. GARRIGUE, Député de la Dordogne

Souhaite savoir si la population environnante a été associée à l'exercice PPI.

Mme MEYRIGNAC

Explique que l'exercice avait été prévu plus tôt et qu'il a été reporté plusieurs fois. Avant la première date prévue pour sa réalisation, la population avait été informée de la tenue prochaine d'un exercice du PPI et une plaquette d'information avait été distribuée. La population n'a finalement pas été prévenue pour la tenue de l'exercice du 26 mai 2011 mais le confinement des riverains a été vérifié par la mairie au cours de la simulation.

M. GARRIGUE

S'interroge sur le choix d'implanter le PC opérationnel à Baneuil.

Mme MEYRIGNAC

Ne connaît pas la raison du choix de Baneuil.

M. le Président du CLIC

Etant donné la direction des vents, allant vers l'Est, il aurait été préférable de placer le PCO au niveau de Saint-Capraize-de-Lalinde, à l'Ouest.

M. POUGET

Confirme l'intérêt de placer le PCO à cet endroit, étant donné les vents dominants Ouest dans ce secteur .

M. le Président du CLIC

Demande si cet exercice PPI va faire l'objet d'une évaluation.

M. POUGET

L'exercice fera en effet l'objet d'une évaluation, qui pourra d'ailleurs être évoquée lors du prochain CLIC.

M. le Président du CLIC

Confirme. Il demande si un dysfonctionnement majeur a été observé lors de la réalisation de cet exercice.

Mme MEYRIGNAC

Il n'y a pas de dysfonctionnement majeur à déplorer du côté de l'exploitant.

Mme BEZIAN

Mentionne un problème de communication car la Préfecture n'a pas averti la DREAL de la tenue de l'exercice et le fax envoyé par l'exploitant à la DREAL dès le déclenchement de l'alerte a mis une heure à parvenir à destination.

M. le Président du CLIC

Demande quelles étaient les personnes de l'usine au courant de la tenue de l'exercice PPI.

M. LARUE, Directeur du site POLYREY de Baneuil et Couze

Répond que personne ne devait être au courant mais que des fuites ont informé des journalistes de la tenue de l'exercice.

Suite de la présentation du bilan 2009 – 2010 de l'établissement

Mme MEYRIGNAC poursuit la présentation du bilan SGS sur ces deux années (*Annexe 1*)

7. Contrôle du SGS/ Visite de la DREAL

Mme BEZIAN précise qu'une visite de la DREAL a également eu lieu en 2009. En effet, s'agissant d'un établissement SEVESO seuil haut, au minimum une inspection générale de la DREAL est prévue sur le site chaque année.

- Réalisations Sécurité Environnement
- Mention des décisions individuelles

Commentaires

M. le Président du CLIC

Demande si les montants des investissements pour la sécurité effectués en 2009 et 2010, sont similaires ou différents de la moyenne générale de l'établissement.

Mme MEYRIGNAC

Les investissements concernant la sécurité et l'environnement avoisinent chaque année 380 000 à 420 000 euros.

M. le Président du CLIC

Demande si l'arrêté complémentaire RSDE a généré des contraintes supplémentaires pour POLYREY.

Mme MEYRIGNAC

Cet arrêté n'a pas apporté de contraintes supplémentaires à POLYREY qui respecte déjà les limites de rejets de substances dangereuses dans l'environnement.

L'Arrêté Préfectoral d'autorisation d'exploiter sera prochainement remis à jour. De plus, un arrêté complémentaire viendra regrouper et actualiser la succession d'arrêtés en vigueur actuellement.

M. le Président du CLIC

Souhaite savoir si les fournisseurs de POLYREY ont connu des difficultés lors de l'enregistrement de leurs substances au titre de REACH et s'ils ont pu enregistrer l'usage qu'en fait POLYREY. Il demande également combien de substances chimiques sont utilisées au total par POLYREY.

Mme MEYRIGNAC

Les fournisseurs de POLYREY n'ont pas connu de difficulté lors de l'enregistrement des substances qu'ils vendent.

POLYREY utilise environ 150 substances chimiques et l'exploitant a rempli des formulaires destinés à l'enregistrement des substances par leurs fournisseurs, par rapport à REACH.

M. GARRIGUE

Demande quelles sont les substances les plus dangereuses utilisées sur le site de POLYREY.

Mme MEYRIGNAC

Le process employé nécessite l'utilisation de phénols et de formols en grosses quantités. Les recherches sont actuellement en cours afin de remplacer le formol par une autre substance moins dangereuse.

Projets 2011-2012

M. LARUE, Directeur du site POLYREY de Baneuil et Couze, présente les projets de l'entreprise pour les deux années à venir, comme présenté dans la dernière partie de *l'annexe 1* ci-jointe.

- Le Release : Actuellement, afin de séparer les feuilles de stratifié pour qu'elles ne collent pas entre elles, une feuille de papier démoulant est utilisée. Le projet consiste à mettre directement le démoulant sur le kraft et de ne plus avoir à acheter de feuille. Cela concerne les imprégnateurs phénoliques. Ce projet, prévu pour 2011, est notamment lié aux problèmes de qualité liés au fournisseur unique des feuilles de démoulant. Il pourrait ne plus être en mesure de fournir ce produit ce qui arrêterait l'activité de POLYREY.
- Le traitement des COV : Actuellement, le traitement des composés organiques volatils est réalisé par combustion, mais ce procédé est très coûteux en gaz. Une méthode de traitement plus efficace et moins coûteuse sera donc recherchée.
- Le projet énergie : Actuellement, la vapeur utilisée sur POLYREY est fournie par COFELY, suivant un contrat de sous-traitance arrivant à échéance en 2014. POLYREY anticipe et étudie avec COFELY un projet de biomasse qui a été accepté par l'ADEME. Ce mode de production d'énergie serait plus rentable que le procédé de cogénération gaz actuellement utilisé.
- Fabrication Résines Phénoliques : L'activité de POLYREY est en croissance régulière. Ainsi, de plus en plus de résine est fabriquée. L'exploitant sera donc probablement amené augmenter le temps d'utilisation quotidienne de l'atelier résine (actuellement fermé durant la nuit), aux alentours de la fin de l'année 2011 ou en 2012.

Commentaires

M. GARRIGUE, Député de la Dordogne

Demande si des entreprises voisines nécessiteraient également un apport en énergie.

M. LARUE

Explique que les entreprises voisines sont éloignées et que la pression de vapeur nécessaire à POLYREY est élevée et spécifique, donc difficile à partager. Si une piscine était implantée à proximité de POLYREY, l'entreprise pourrait lui fournir l'eau chaude.

M. le Président du CLIC

Demande si les projets cités pourraient avoir des impacts sur la sécurité.

M. LARUE

Répond que le projet lié à l'augmentation de l'activité de POLYREY pourrait éventuellement avoir un impact sur la sécurité.

Discussion

M. VIELFAURE

Explique que le document support du Plan Particulier d'Intervention sera remis à jour par les services préfectoraux du SIDPC (Service Interministériel de Défense et Protection Civile), suite à la réunion de retour d'expérience et aux propositions d'améliorations des différents services.

M. le Président du CLIC

Demande si le PPI fera l'objet d'un arrêté préfectoral.

M. POUGET confirme.

Mme BEZIAN

Ajoute que le PPI doit être actualisé à chaque fois que les dangers présentés par l'établissement et dimensionnant le rayon PPI subissent une modification. Les exercices PPI doivent se réaliser après chaque modification du PPI ou au minimum tous les trois ans.

Fin de la réunion

M. le Président du CLIC remercie l'exploitant pour la présentation qui permet de constater la bonne prise en compte de la sécurité par POLYREY. M. MINGASSON rappelle l'intérêt d'évoquer la mise en œuvre des mesures prévues par le PPRT lors de la prochaine tenue du CLIC.

M. POUGET rappelle que le PPRT s'impose au document d'urbanisme du secteur concerné et qu'il restreint les possibilités d'urbanisation suivant les prescriptions fixées. Afin d'évoquer ce sujet, il serait intéressant que les représentants des communes concernées soient conviés au prochain CLIC. Cela permettrait de connaître les détails sur les difficultés éventuelles de mise en œuvre des mesures prescrites par le PPRT.

M. le Président du CLIC

Remercie les participants et clôt la réunion du CLIC de POLYREY à Baneuil et Couze.

18h30 – Clôture de la réunion

ANNEXES

ANNEXE 1
Présentation du site POLIREY à
Baneuil et Couze



REUNION DU C.L.I.C. POLYREY 30 MAI 2011

Bilan 2009
Bilan 2010



Sommaire

Activités et faits marquants 2009-2010

Rappel des risques

Bilan SGS

Actions réalisées pour la sécurité

Mention des décisions individuelles



Activités et faits marquants 2009-2010



Activités et faits marquants 2009-2010

Chiffre d'affaires Polyrey : 104 M€

Production : 10 Mm² de stratifiés

Certification Iso 14001 (management environnemental)
en décembre 2009

Certification FSC (gestion durable des forêts) début 2010

Pas d'accident majeur en 2009 ni 2010

Investissements importants en 2010



Fin 2010 : Transfert du siège social sur le site de Couze

Objectif: regrouper l'ensemble des Services sur un même lieu
Construction d'un bâtiment administratif (1.3M€)



Directions Industrielle, Administrative
et Financière, Commerciale, Technologie
Innovation et Marketing



QSE, Contrôle de Gestion, Achats,
Service client, Ordonnancement, Pôle
Projet, Responsables Production

Transfert ou création de 29 postes à Couze



Ascenseur de préparation des commandes (1 M€)

650 casiers de stockage

2000 emplacements de stockage.

8km/h (contre 2.5km/h pour les anciens matériels)

Préparation 120 lignes de commande par équipe.



Démarrage projet d'un nouvel imprégnateur IP4 (1.3 M€)
(mise en service 2011)

Objectif: Imprégner le kraft pour l'usine d'Ussel grâce à une machine plus récente et moderne



L'activité n'est pas modifiée

Risques et Impacts
environnementaux identiques

Pas de scénarios sortants des limites
de propriétés

→ pas de modification du



Rappel des Risques d'accidents majeurs



Rejet toxique du R4

La Réaction Phénol-formol est exothermique

Possibilité d'emballement de la réaction

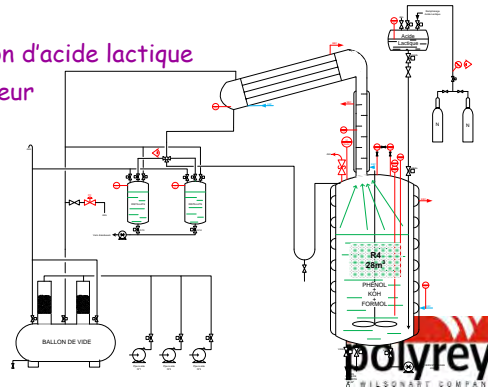
si dysfonctionnement des EIPS

- ↗ montée en température et en pression dans le réacteur
- ↗ Éclatement du disque de rupture
- ↗ Création d'un nuage toxique

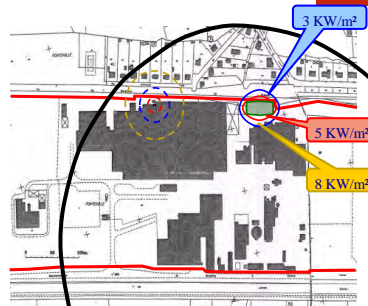


Mesures de prévention et EIPS

- Contrôle de la température
 - 3 sondes de température
 - Par réaction sous vide grâce à un système de régulation du vide
 - capteur de pression
 - 3 pompes à vide
- Système de refroidissement du réacteur par serpentin
- Refroidissement par injection d'eau
- Inhibition de la réaction par injection d'acide lactique
- Système de vidange rapide du réacteur
- Secours en Énergie :
 - groupe électrogène
 - compresseur de secours
- Système d'automate doublé



Incendie du local « stock de masse »



Le local « stock de masse » contient des panneaux stratifiés et des panneaux compacts

En cas de départ de feu

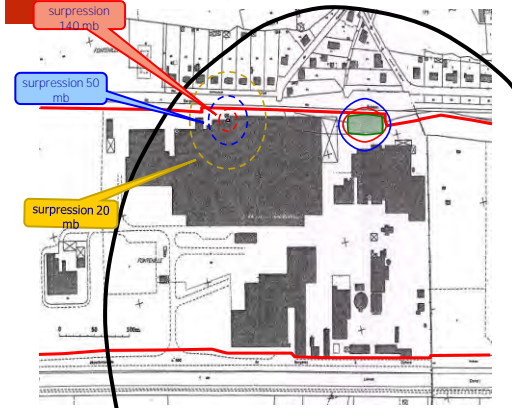
↳ effets thermiques ressentis jusqu'à 20 mètres (limite de propriété)

Mesures de prévention

- Gardiennage du site 24/24 et 365 j/an avec ronde de surveillance
- Personnel sur site formé à l'intervention incendie
- Une équipe de travail en continu dans atelier voisin
- Travaux par point chaud soumis à procédure



Explosion de poussière dans le filtre à manches



Effets de surpression jusqu'à 50 m (5 maisons concernées)

Mesures de prévention

- ✓ Événements d'explosion (limite les effets de l'explosion)
- ✓ Détection d'étincelle et extinction automatique à l'eau dans la gaine en amont du dépoussiéreur
- ✓ Procédure de travail pour intervention à proximité ou dans l'installation



Bilan SGS 2009-2010



Politique QSE et Prévention des Accidents Majeurs Site de Couze



Innovation, Amélioration Continue, Simplification et Communication
sont les priorités de la stratégie Polyrey.

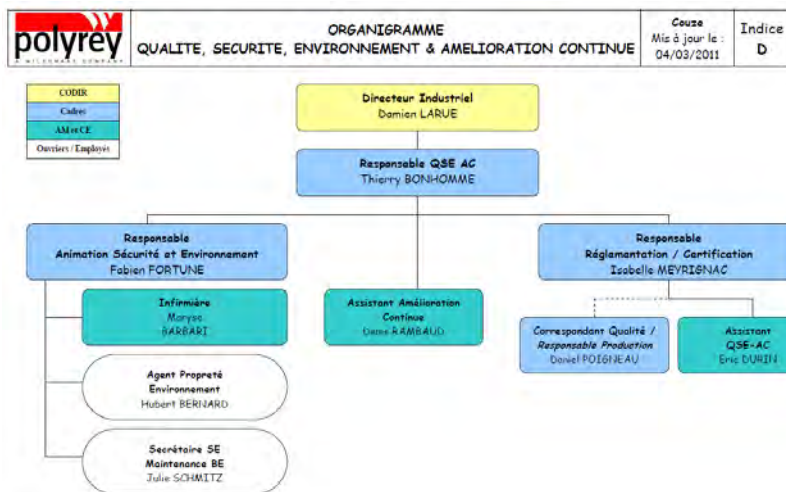
Sur notre site industriel, cela se traduit par :

- S'adapter aux niveaux d'exigences de nos clients externes et internes
- Atteindre et Maintenir un CNQ inférieur à 3,7 % du CA
- Respecter la réglementation et les autres exigences applicables
- Prévenir les risques de pollution et d'accident majeur afin de réduire nos impacts environnementaux
- Sécurité : Zéro accident
- Impliquer et Sensibiliser le personnel sur les bonnes pratiques, notamment sur :
 - l'amélioration de la qualité des FIQSE et leur suivi
 - le développement de l'ergonomie au poste de travail
 - l'engagement de chaque membre du personnel sur le respect des règles et procédures
 - le suivi des actions engagées sur la réduction des expositions aux CMI
 - l'avancement du programme environnemental
 - la valorisation et le recyclage de 80% de nos déchets
 - la réduction des eaux de lavage mélangées de 20%
- La Prévention des Accident Majeurs
 - Maintenir en bon état de fonctionnement nos équipements, matériels et installations
 - Analyser les risques liés à nos activités ainsi qu'avant tout changement important ou réalisation de travaux
 - Sensibiliser le personnel, les visiteurs et les entreprises extérieures notamment sur la conduite à tenir en cas d'alerte ou sur leur actions vis à vis de la sécurité et de l'environnement
 - Informer les autorités et des riverains sur nos activités et sur les risques d'accidents majeurs

Le Directeur Industriel
Cyrilien Aguer
Lyc/26/03/2010



1) Organisation et formations



1) Organisation et formations

Formations (2009-2010):

- **Internes**
 - 22 formations sécurité et risque majeur (192 personnes)
 - 50 accueils sécurité.
 - 110 personnes formées manipulation extincteur, RIA
- **Accueil Entreprises Extérieures par le GIE**
 - Sécurité:350 personnes
 - SEVESO:23 personnes 6 entreprises

Tenu des CHSCT élargi aux Entreprises Extérieures:

- 21 juillet 2009
- 22 juillet 2010



2) Évaluation des risques

Mise en place de l'analyse environnementale permettant de coter l'ensemble des risques environnementaux et majeurs



3) Maîtrise d'exploitation

Consignes d'exploitation du démarrage à l'arrêt de l'installation

Révision annuelle



4) Gestion des modifications

Cette procédure s'applique pour toute modification

- De formulation de résines
- De modification technique (sur le R4 et son alimentation (chimique, électrique, air...))

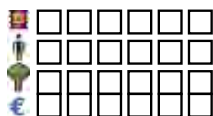
5) Gestion des situations d'urgences

- 10 formations pompiers usine
feu de bâtiment
dépollution,
feu de cuve,
inondation...

- Création d'un pôle formateurs pompiers usine



6) Gestion du retour d'expérience



15/10/2009: mise en défaut d'une sonde de T°	Mise en sécurité positive de la sonde, aucune conséquence. Fin de réaction sans risque → Changement de la sonde
09/12/2009 :Arrêt de la pompe à vide N° 2 en cours de fabrication	Prise de relais immédiat de la pompe à vide N°3 en secours
19/03/2010: épandage de 200 l de résine lors d'un dépotage	Mise en œuvre des kits anti pollution →Rédaction d'une nouvelle consigne
10/09/2010: détection d'une fuite (goutte à goutte) sur la conduite de formol	Réparation immédiate
10/09/2010: bruit sur la courroie d'agitateur du R4	Aucune conséquence → courroie retendue



PPI: exercice du 26 mai 2011

Scénario:

Rejet toxique du R4: départ de l'exercice: 13h35

Vent d'ouest (vent réel)

Mise en place de la cellule de crise sur site

Mise en place du PCC (PC de colonne) à la Borie Basse

Mise en place du PC à la préfecture

Mise en place du PCO à la mairie de Baneuil



Photos





Coordination entre PC



Présence d'environ 35 pompiers sur site



Ce qui a fonctionné

- l'alerte et les sirènes de confinement à 13h 40 (3 min après accident)
- la mise en place des différentes cellules de crise
- le barrage des routes dès 14h00
- la mise en œuvre du tapis de mousse sur la résine à 14h48

Ce qui doit être amélioré/modifié

- Des n° de fax ou de téléphone erronés
- La mise en place du PCO (près de 2 h après)
- Choix du PC hors usine en fonction des vents



7) Contrôle du SGS/Visite DREAL

Inspection du 17 juin 2010 sur la sécurité des procédés :

7 demandes de l'administration

1 encore en cours de réalisation : rédaction d'une étude de risque (objectif 1er semestre 2011)

Inspection du 15 octobre 2010 sur l'automate de sécurité du R4

0 écart, 14 demandes, 6 observations -> prise en compte et réalisation des actions correctives et préventives

Thèmes principaux : Remontée d'information de l'automate, suivi, maintenance, modification

Procédures diverses à rédiger sur les conduites à tenir en cas de défaillances de sécurité.

Inspection du 26 octobre 2010 sur les risques environnementaux

6 observations, 12 demandes

Thèmes principaux : Dossier déclaration IP4, rapport de surveillance initiale RSDE

Reste à finaliser: Réalisation d'une étude d'impact intégrant une étude hydrogéologique, une évaluation des risques sanitaires, le plan de gestion de solvant



Réalisations sécurité environnement



Réalisations sécurité 2009-2010

Les investissements concernent: la protection des personnes, leur santé, sécurité et conditions de travail, la protection des biens et la protection de l'environnement ou la prévention des accidents majeurs

Total Investissement Sécurité Environnement 2009: 484 130 €

Total Investissement Sécurité Environnement 2010: 372 272 €

Dont:

Sécurité incendie: 34 k€

Achat de rétentions mobiles: 10k€

Alimentation du secours pneumatique atelier Résines et R4: 30k€

Nettoyage et inspection approfondie des soudures du R4: 12 k€



Mention des décisions individuelles



Mention des décisions individuelles

Arrêté préfectoral PPRT du 14/09/2009

Arrêté préfectoral de création du CLIC du 30/01/2009 (abrogé)

Arrêté préfectoral complémentaire portant sur les rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique (RSDE) du 30/11/2009

Arrêté préfectoral de création du CLIC du 12/01/2011

État des AP en vigueur

AP autorisation d'exploiter du 27/08/1993

AP fixant les prescriptions de réduction de prélèvement d'eau du 31/10/2002

AP complémentaire Prévention de la légionellose du 24/01/2003

AP complémentaire fixant les prescriptions techniques du 04/02/2005

AP complémentaire de mesures de réduction des risques du 11/12/2007



Projets 2011-2012

Release

Traitement des COV

Projet Énergie

Fabrication Résines Phénoliques: Étude pour augmenter l'ouverture de l'atelier.





Merci de votre attention

